

RSCCTT

FORMULAIRE DE PARRAINAGE

Conditions pour remplir l'offre de parrainage :

- ❖ Le parrain doit être inscrit au club R.S.C. Champigny tennis de table et être à jour de ses cotisations. Il recevra un bon d'achat de 20 € de matériel au près du club.
- ❖ Le filleul ne doit pas avoir été inscrit au club R.S.C. Champigny tennis de table au cours de la saison 2024/2025. Il bénéficiera d'une réduction de 20 € sur le prix de sa licence pour la saison en cours. Pour que son parrain reçoive son bon d'achat, le filleul doit être inscrit au club.
- ❖ Cette offre est cumulable avec la réduction famille offerte par le club.

Informations du parrain :

NOM : Prénom :

Informations du filleul :

NOM : Prénom :